

AVT214 - Ville productive

Présentation

Prérequis

Cours de master 1. Pas de prérequis

Objectifs pédagogiques

Dans le but d'enrichir et d'améliorer de façon continue les enseignements dans le master « Aménagement, villes et territoires », nous proposons la création d'une nouvelle unité d'enseignement intitulée « Ville productive ». La « ville productive » offre un cadre théorique et pratique pour comprendre la place et le rôle des espaces de production urbains dans la société. Au-delà du secteur de l'industrie, les activités de production englobent également un large panel d'emplois et d'activités issus des services imbriqués dans les secteurs de la logistique, du commerce (grande distribution, commerce de gros, e-commerce), de l'artisanat ou encore des plateformes numériques. Ces activités, parfois récentes, sont souvent mal connues et reposent en grande partie sur des emplois peu qualifiés, ceux-là mêmes apparus comme « travailleurs essentiels » pendant la crise du COVID-19.

Au croisement de l'économie (théorie de la base, économie productive/présentielle/résidentielle), de l'urbanisme et de la géographie, cette UE permettra d'apporter un regard nouveau sur les questions de développement territorial.

La notion de « ville productive » connaît un succès croissant et pose des questions importantes aux élus locaux et professionnels de l'urbanisme - collectivités locales, maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre -, invités à mieux prendre en compte les activités économiques, les besoins des entreprises et des travailleurs et, plus largement, à repenser la place du travail en ville.

Sur le marché du travail, la demande pour des compétences et connaissances sur les systèmes productifs, l'organisation des chaînes de valeurs et les impacts de ces activités sur le territoire est croissante. En charge des programmes de rénovation et développement urbain, les urbanistes doivent faire face à une demande de plus en plus importante de la part des pouvoirs publics pour aménager les activités économiques sur leur territoire. Qu'il s'agisse d'articuler les politiques commerciales comme la lutte contre la dévitalisation des centres-villes, la préservation du tissu commercial, ou la maîtrise du boom du e-commerce, avec la logistique et la distribution urbaine, ou de requalifier les zones d'activités dans lesquelles se trouve les usines et artisans, les urbanistes doivent maintenant disposer de solides connaissances en matière de production urbaine et de gestion des espaces productifs. Les urbanistes, aménageurs ou architectes travaillent aujourd'hui à créer une ville « durable » c'est-à-dire compacte, dense, mixte. Ces principes complexifient l'insertion d'activités génératrices de pollution (visuelle, sonore, émettrices de CO2 ou autres polluants) comme les activités industrielles, logistiques et artisanales qui requièrent souvent de grandes emprises foncières et se retrouvent souvent repoussées en marge des villes.

Programme

Contenu

Introduction à la « ville productive »

Les lieux de la ville productive (1) – Des activités en périphéries des villes

Les lieux de la ville productive (2) – Le retour des activités en zone dense

Les lieux de la ville productive (3) – Etude de cas – point méthode n°1 : données établissements

Aménager la ville productive (1) – Les outils d'aménagement

Aménager la ville productive (2) – Le cas des ZAE et des hôtels d'activités

Mis à jour le 15-01-2024



Code : AVT214

Unité d'enseignement de type cours

6 crédits

Volume horaire de référence (+/- 10%) : **50 heures**

Responsabilité nationale :

EPN11 - Territoires / 1

Contact national :

EPN11 - Territoires

2 rue Conté

75141 Paris Cedex 03

01 40 27 21 02

Djoher Marouf

djoher.marouf@lecnam.net

Visite de terrain n°1

Travail et emplois dans la ville productive (1) – Les nouveaux métiers

Travail et emplois dans la ville productive (2) – Le cas des ouvriers de la logistique

Travail et emplois dans la ville productive (3) – Etude de cas – point méthode n°2 : données emplois

Etude de cas n°1 : l'artisanat dans la ville productive

Etude de cas n°2 : l'agriculture urbaine

Etude de cas n°3 : le métabolisme urbain

Etude de cas – point méthode n°3 : le croquis de synthèse

Visite de terrain n°2

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

- Comptes-rendus de visite de terrain (x2)
- Diagnostic territorial problématisé